



COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE OCCITANIE DU 19 JANVIER 2021 TENU LE 17 MARS 2021

CSE Ordinaire

Vos élus de la délégation Force Ouvrière qui vous représentent : Philippe MICHAUD, Stéphanie Imbert, Madeleine DE FARIA, Laurent QUINSAT.

La réunion du CSEE du 17 Mars 2021 s'est déroulée en visio-conférence. Elle était présidée par Monsieur MAHE DR Occitanie, de Monsieur COSTIOU, DRA Occitanie et Madame AVARO, DRH Occitanie.

FO, CGT et la CFDT ont fait une déclaration en soutien à nos collègues concernant l'externalisation des services de restauration de l'AFPA, impactant 189 salariés dont 31 sur la région Occitanie. La CFE CGC s'est associée verbalement à cette déclaration.

Pas de commentaire de la direction qui a envoyé la déclaration au siège affaire à suivre de près !!



Déclaration des élus et représentants des organisations syndicales CGT – FO – CFDT
du CSEE Occitanie

Lors du CSEC du 3 mars une information a été donnée aux élus.

Il existe un projet d'externalisation des restaurants AFPA à court terme.

En soutien total avec nos collègues de la restauration nous dénonçons :

- Un projet sans fondement factuel.
- La brutalité de cette annonce - L'Agence est en pleine mise en place d'un accord sur la prévention des RPS et qualité du travail. La Direction annonce à presque 200 personnes au niveau national, dont 31 au niveau Occitanie, qu'elles vont quitter rapidement l'agence pour être repris par des sociétés de restauration !
- Le manque de respect pour les personnels, « la restauration serait confiée à des professionnels » !
- Le manque d'arguments – La restauration serait déficitaire ! Quelle comptabilité analytique nous le démontre ? Rien de concret ne nous est présenté.
- Un projet qui dicte aux repreneurs ce qui doit être fait pour réussir là où nos équipes dirigeantes auraient échoué ?

Nous vous demandons, Monsieur le Président, de remonter notre message de consternation et de contestation au niveau de la Directrice Générale, du Président du CSEC, du Président de l'AFPA, de l'ensemble du Conseil d'administration.

Ne touchez pas au personnel de la restauration !

Suite aux déclarations du DR à l'ouverture du CSEE, nous constatons que nous pouvons enfin jouer notre rôle de représentant du personnel afin de remplir nos missions au CSEE.

La suspension du CSEE de janvier a permis une réaction enfin positive de la Direction :

« Le CSE ne sera plus seulement un bureau d'enregistrement... ! »

REOUVERTURE DU CSE le 17/03/2021 SUITE A SUSPENSION DU 19 JANVIER 2021.

- Approbation PV CSEE du 17/11, CSEE extra du 11/12, CSEE du 15/12, CSEE trésorerie du 15/12

Parole FO ou commentaires FO

Approbation des CSEE du 17/11/2021 ; du 11/12/2021 ; 15/12/2021

- Situation de l'emploi au 31/12/2020

Parole FO ou commentaires FO

Sur le tableau des effectifs, TUCN à BALMA parti à la retraite ne sera pas remplacé. Pourtant il y a un bon de commande du C.R en cours et à venir.

Le GRN usinage pourrait être renouvelé pour le prochain appel d'offre ?

Est-ce que vous prévoyez de fermer l'usinage à Balma ? Qu'allez-vous faire des machines ? les vendre ? les transférer dans un autre centre ?

Sur ce même tableau des effectifs CDI n'apparaît pas le départ à la retraite du formateur ICA.

Son poste sera-t-il remplacé poste pour poste ?

Le DR/DRA : L'usinage ne sera pas fermé, le volume est bon en termes d'activité . Balma a perdu des parts de marché et subit un marché en crise. Il n'y a pas de commande sur Balma à venir, nous attendons le prochain appel d'offre. Les collègues ont été redéployés et le DR tient à saluer la mobilité de ceux-là. Dans 1 an nous répondrons aux bons de commandes et nous essayerons de répondre aux attentes du CR.

Sur le tableau « suivi recrutement CDD au 31/12 » le poste CDD d'animateur socio-éducatif à Balma est suspendu, Dans l'attente de sa parution, qui va prendre ce poste en interne ? il est fort attendu de la part des bénéficiaires ?

La DRH : à ce jour pas de remplacement.

- Liste par centre des personnes intervenants en auto-entrepreneurs et salariés d'entreprises de services externes. Quel budget cela représente-t-il ?

Le nombre est de 4 auto-entrepreneurs dans la région Occitanie.

Le DR/DRA : Il n'y a visiblement plus assez de Multi technicité dans les services entretien des centres. La récurrence des activités ne permet pas d'embaucher en CDD ou CDI donc le choix de la direction est de faire appel à des sociétés externes et parfois ce sont des auto-entrepreneurs.

Parole FO ou commentaires FO

Combien d'heures représentent ces interventions ?

Le DR/DRA : on ne sait pas.

Commentaires FO

Nous restons dans l'attente de retour de la direction Ratio/centre

- Organigrammes hiérarchiques et fonctionnels de l'ensemble des centres et des DR (CDI/CDD)

Des corrections ont été faites centre par centre lors des échanges avec les élus.

Parole FO ou commentaires FO

Nous avons enfin obtenu (en attente depuis des mois) des organigrammes fonctionnels et organisationnels.

- Compte-rendu de la CSSCT

Le secrétaire adjoint de la CSSCT a abordé tous les items

- Compte rendu du 08/12/20 de la CSSCT,
- Retour sur la visite des centres en présence de l'inspection du travail
- Etat des travaux et des modifications des conditions de travail, des aménagements des centres et des DR d'Occitanie pour 2021 (obligations légales)
- Point sur les plans de prévention 2021 des entreprises extérieures
- Les AT d'Occitanie (obligations légales)
- Suivi des RPS (fiche alerte).

Parole FO ou commentaires FO

Nous avons pu constater de nombreux problèmes non réglés dans chaque centre. Au vu du nombre assez important de dysfonctionnements, le compte-rendu de la CSSCT a duré extrêmement longtemps.

Les frais de mise aux normes dans les centres sont imputés aujourd'hui sur les budgets MOPO alors que ces derniers devraient être sur les budgets de fonctionnement.

Le DR/DRA : M Mahé s'est plaint de la durée de ce compte-rendu, il pensait que ces dysfonctionnements se géraient entre les centres et la CSSCT. Il fera une mise au point au prochain CODIR.

Il veillera à ce que les frais de mise aux normes soient imputés sur les budgets des centres.

Pour Information :

Il y a /aura une formation E-learning « sécurité pour tous » pour tous les salariés d'Occitanie prévue pendant les heures de travail (obligation légale).

Le plan de prévention doit être signé par les RP pas pour valider le chantier mais afin de prendre acte de la mise en place des travaux entre l'Afpa et la société extérieure, cela concerne les chantiers de plus de 400h ou dangereux.

Le CSE a mandaté des élus pour les enquêtes concernant les accidents du travail survenus récemment.

Commentaires FO

FO sera très vigilant aux conditions de travail, à la sécurité et aux risques psychosociaux de tous les salariés en Occitanie.

- Pouvez-vous nous indiquer le nombre de salarié qui n'ont pas bénéficié de la prime Macron en région?

Quels sont les critères de la dérogation ?

Combien en bénéficieront, par catégorie d'emploi ?

- 628 salariés concernés
- 500 ont eu la prime en décembre 2020
- Sur les 128 qui n'ont pas eu la prime, 34 réclamations ont été portées, 19 d'entre eux ont eu la prime en janvier 2021
- 8 personnes supplémentaires en février 2021

Parole FO ou commentaires FO

Nous constatons avec regret que certains salariés ont été privés de la prime malgré leur investissement pendant ces 2 périodes si difficiles et du fait que leur contrat CDD fût arrêté par la direction au 24/12/2020 puis repris en janvier 2021 en CDD.

-Promo 16/18 Suivi des entrées (prévisionnel et réel)

L'Objectif en Occitanie était 1634 jeunes ramené à 1261.
130 jeunes étaient prévus, finalement 110 jeunes ont été accueillis dans les centres.
12 ont abandonnés ,2 ont été exclus et 3 sont partis vers un autre projet professionnel.
L'AFPA sera payé à la « juste compensation ».

Parole FO ou commentaires FO

Nous regrettons la faiblesse du sourcing dans ce secteur.

- Y a-t-il actuellement des formations conduites par l'AFPA, hors centres de formation (délocalisées-sous traitées...)

Nous avons un tableau récapitulatif des actions de formation à l'extérieur des centres.

Parole FO ou commentaires FO

Il a eu un oubli concernant la formation de Moniteur d'atelier en cotraitance avec l'Institut Saint Simon à Tarbes

- Pouvez-vous nous détailler le process de la facturation en tenant compte des livrables exigés par les différents financeurs ?

Il n'y a pas d'information concernant la facturation des Hope, des FLE, des Projet Po, de la cotraitance... La direction ne souhaitait pas faire l'inventaire des différents types de facturation.

Parole FO ou commentaires FO

La récurrence des problèmes de facturation est due aussi aux départs de 4 ADV courant 2020 sur une équipe de 8 personnes, certes les postes ont été remplacés mais c'est un métier difficile qui demande beaucoup de temps afin d'absorber tous les types de facturation.

La demande de FO est de renforcer l'échange avec les centres et que les équipes ADV participent aux réunions de lancement en amont des formations sachant que ces réunions se font hélas qu'épisodiquement.

Q10- Information/consultation sur la période de prise de congés

Parole FO ou commentaires FO

Toutes les consultations ont reçu un avis favorable sauf celle de la fermeture de fin d'année.

Déclaration de FO :

Les élus Force Ouvrière **refusent** cette consultation, cette mesure de fermeture des établissements étant prévue par l'accord du 4 juillet 1996 à son article 30 qui stipule « un congé supplémentaire égal à la durée de la période comprise entre Noël et le jour de l'an est accordé à l'ensemble du personnel. **Il entraîne la fermeture collective des établissements de l'AFPA** ». Cet accord tient lieu de convention collective à l'AFPA.

-Présentation accord RPS

Nous avons pris lecture de l'accord RPS du national en date du 26/11/2020.

Parole FO ou commentaires FO

Nous serons vigilants sur la mise en œuvre et la prise en charge des collègues en situation de RPS, nous sommes soucieux des difficultés qui se profilent.

- Infos du président

Pas d'infos

Retrouvez tous nos comptes-rendus sur le site Web FO AFPA

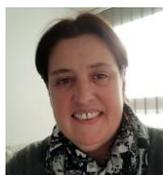
foafpa.force-ouvriere.org

Vos élus Force Ouvrière au CSEE

élu/élue FO Titulaires au CSEE



Philippe Michaud
Balma (31)



Stéphanie Imbert
Balma (31)



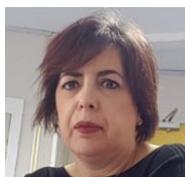
Madeleine De Faria
Rivesaltes (66)



Cathie Martin
Montpellier (34)

élu/élue FO suppléantes au CSEE

Vos DSR(s) Force Ouvrière en Occitanie



Eve Jouanole
Rivesaltes (66)



Philippe Michaud
Balma (31)



Laurent Quinsat
Balma (31)



Edith Fabre
DR Montpellier (34)



BULLETIN D'HADESION 2020

Adressez votre demande d'adhésion à FOAFPA.Occitanie@afpa.fr

NOM-Prénom :

Centre de rattachement :

Emploi :

Téléphone :

Adresse postale personnelle :

Mail personnel :

Merci de joindre votre bulletin de paie de Janvier de l'année en co

Nous vous recontacterons avec un estimatif du montant de votre cotisation syndicale.

Et n'oubliez pas : vous récupérez, en crédit d'impôts, 66 % du montant versé.

Plus Forts Ensemble Pour Résister, Revendiquer et Reconquérir !

